L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 11 AVRIL.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

La conservation des forêts, aux Etats-Unis.

Nous avons signalé le mouvement qui se produit, depuis quelque temps, aux Etats-Unis, en faveur de la conservation des richesses forestières du pays, et c'est avec plaisir que nous le voyons, tous les jours, s'y accentuer et s'y généraliser davantage.

Le Sud, par exemple, a mille fois raison de s'émouvoir quand il voit s'abattre, comme des oiseaux de proie, sur ses opulentes forêts, les spéculateurs en bois de charpente du Nord, auxquels il a suffi de moins d'un demi-siècle pour dévaster leur section; il a mille fois raison de se demander si le même sort ne lui est pas bientôt réservé.

Les spéculateurs en question ont une façon toute particulière de procéder, qui ne peut aboutir qu'à des désastres. Dans la vieille Europe, il y a des administrations publiques qui règlent les abattages et attribuent la hâche du bucheron, lorsqu'elle menace l'avenir d'une forêt. Ici, toute liberté est accordée aux propriétaires de grandes scieries, et ils en usent largement. La promptitude leurs machines destructrices dans toute l'étendue de l'Union; ils s'établissent dans un Etat, y exploitent tout ce qu'ils trouvent à leur portée, et ne lèvent leur tente qu'après avoir dénudé la région qui les environne; puis, ils vont, plus loin, continuer la même déplorable besogne. On les a laissé faire assez longtemps sans se douter des dangers auxquels ils exposaient le pays. C'était, d'ailleurs, une industrie nouvelle qui, rapportait de gros bénéfices et trouvait pour ses produits de magnifique placements, non-seulement à l'intérieur, mais aussi et surtout à l'étranger. Il a fallu l'expérience de vingt-cinq à trente ans pour s'apercevoir que l'on ne moissonne pas les forêts, comme les céréales, qui se reproduisent tous les ans; tandis qu'il faut des siècles aux hautes futaies pour atteindre leur taille gigantesque.

On a jeté le cri d'alarme, quand on s'est aperçu que cette prétendue source de richesse n'était qu'une cause d'appauvrissement et que l'on tuait la poule aux œufs d'or.

C'est ce qui arrive en Georgie, l'Etat, en ce moment, le plus impitoyablement exploité. Il y a là, pour les constructions maritimes des ressources, immenses, et il en fait, en ce genre, dans le port de Savannah, un commerce très considérable, la plus considérable du monde, peut-être. Le chiffre des affaires dépasse quatre millions de dollars—résultat magnifique, au point de vue de la spéculation, qui ne se préoccupe que des bénéfices du moment, mais désastreux pour le pays, qui doit s'inquiéter de l'avenir; car tout ce commerce représente la destruction de millions d'arpents de pinières, qui ont disparu pour toujours. Encore quelques années d'une pareille exploitation, et voilà un Etat dépouillé d'une de ses plus grandes richesses; toutes les conditions climatériques et météorologiques y sont changées; plus rien n'y arrête le cours des eaux, aux époques de grandes pluies; les rivières, gonflées subitement, débordent, et les inondations portent le ravage au milieu de riches champs de coton et de maïs; puis, l'écoulement des eaux s'opérant avec une rapidité désolante, les rivières baissent vite et se tarissent; là où un service de bâteaux à vapeur se faisait facilement, en toute saison, il devient impossible, la moitié de l'année, et, cette Georgie qui étonne le monde par son esprit d'entreprise et son activité industrielle, se voit privée, tout à coup, de ses moyens de transport.

Quelles grandes choses que l'ordre et une bonne administration chez un peuple, et combien les Etats-Unis auront à se repentir, un jour, qui n'est peut-être pas bien éloigné, d'avoir lâché la bride à une spéculation, affolée de la passion du gain!

Nous félicitons sincèrement la Presse de la Georgie de protester contre la dévastation systématique des forêts, qui font la richesse de ses électeurs, et nous espérons que la Législature de cet Etat se hâtera de prendre des mesures efficaces, pour mettre un terme à la dévastation.

Nous frémissons à la pensée de voir les nouvelles Bandes Noires s'abattre sur nos propres forêts, installer leurs machines à l'extrémité ouest de notre littoral, avancer, peu à peu, abattant autour d'elles tout ce qui est susceptible d'exploitation, et faire disparaître, en quelques années, la plus magnifique ligne de pinières qui existe dans le monde entier! Prenons-y garde; notre jour viendra bientôt, plus tôt peut-être que nous le croyons; l'œuvre n'est-elle pas déjà commencée, dans certaines parties de l'Etat? Pendant qu'il en est temps encore, prenons nos précautions. Que notre gouvernement, que notre Législature songent à sauver ce qui doit rester, pendant des siècles, non pas seulement le plus bel ornement, mais la plus abondante source de richesses de la Louisiane.

Le Sud, du reste, n'est pas le seul à s'effrayer des dangers qui le menacent; le Nord, autant que lui, plus que lui peut-être, s'alarme des pertes énormes qu'on lui a déjà fait subir, des désastres qu'on pourrait lui infliger encore.

Il y a, dans l'Etat de New-York, une magnifique chaîne de montagnes couverte de bois—la région des Adirondak—que la hache de la spéculation a mille fois entamée, qu'il faut absolument lui arracher. Il ne s'agit de rien moins que de Nacheter tout entière. Une aussi gigantesque entreprise donne une assez juste idée de l'énormité des dangers que l'on veut éviter.

Dans le Connecticut, le Massachusetts, le Vermont, le New Hampshire, il existe une foule de fabriques, placées le long de rivières, de ruisseaux qui, durant toute l'année, leur fournissent assez d'eau pour tenir perpétuellement en mouvement leurs machines. Le déboisement opéré le long de ces rivières, de ces ruisseaux, permet aux eaux de s'écouler avec une déplorable rapidité; à certaines époques, ils baissent, ils finissent par se dessécher, et voilà une quantité de manufactures, réduites à l'inaction, des milliers d'ouvriers jetés sur le pavé.

Tel est le triste fruit de l'amour effréné du gain et, surtout, de l'absence d'administration, du défaut complet de lois pour réglementer les abattages, pour prévenir la destruction d'un des premiers éléments de la richesse publique, d'une des plus précieuses ressources de l'agriculture et de l'industrie, du principe le plus propre à prévenir les désordres météorologiques, à conserver la santé des populations. Ce qui s'est passé au Nord, ce qui a lieu, non loin de nous, au Sud, ne nous annonce-t-il pas ce qui nous attend? La leçon n'est-elle pas saisissante? Saurons-nous en profiter?

On croit qu'il y a, en ce moment, dans les levées de la rive droite du fleuve, d'une extrémité à l'autre de la Louisiane, environ 75 crevasses, dont 50 dans la paroisse Tensas, et 10 ou 12 dans la paroisse Concordia: elles ont détruit au moins six milles de levées.

Les ouvertures qui se sont déclarées dans les levées qui sont au-dessous de la Rivière Rouge sont attribuées aux "rice dumes" (saignées pratiquées par les riziers) les trous d'écrevisses et les "cuts" de chemins.

Au-dessus de la Rivière Rouge, les crevasses ont presque toutes été occasionnées par l'eau qui est passée par-dessus les levées.

A l'exception de la crevasse Morganza, aucune de celles qui ont eu lieu ne s'est déclarée dans les levées construites, depuis deux ans, dans les limites de l'Etat.

L'eau de la crevasse Davis est arrivée à Live Oak Point, vingt-quatre milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Les effets s'en font sentir dans les paroisses Assomption et Lafourche.

En face de la Nouvelle-Orléans le niveau est à treize pouces au-dessous de la marque des hautes eaux de 1874.

Dans les paroisses de la partie supérieure de l'Etat, l'eau est à plusieurs pieds au-dessous de celle de 1882.

On attribue à quelques planteurs l'intention de faire l'essai de l'invention des frères Sewall pour boucher les crevasses.

Le 9 avril, à Jeannerette, le Tèche était à 5 pieds 8 pouces au-dessous de la marque des hautes eaux de 1882 et à 2 pouces au-dessous de celles de 1874. La hausse a été de 16 pieds, à Jeannerette, en 1882. La baisse de l'Atchafalaya supérieur encourage beaucoup les planteurs. Les levées du fond, du côté Est du Tèche, sont surveillées avec le plus grand soin. Quelques habitants commencent des levées pour sauver une partie de leurs récoltes.

—Le 9 avril, l'Atchafalaya baissait rapidement et était à deux pieds quatre pouces et demi au-dessous de la marque des hautes eaux de 1882 et à un pied et demi au-dessus de celle de 1883.

A la demande du gouverneur McEnery, les ingénieurs de l'Etat vont s'occuper d'enlever les herbes, les bois, etc., qui empêchent l'eau de s'écouler par les issues du bassin, comprise entre les côteaux ou terres hautes du Bayou Lafourche et le cours qui s'étend le long du fleuve. Ces obstructions sont, à cette heure surtout, un grand danger pour cette partie de la Louisiane.

Le Dr. James Ware de la paroisse Avoyelles se prononce pour le système des digues—"Dutch dike." Il est d'opinion que c'est le seul qui puisse sauver l'Etat.

Le Banner, paroisse Pointe Coupée, Louisiane, du 5 avril:

Nous avons huit crevasses dans cette paroisse et l'inondation couvre un vaste espace. Les habitants ont en peu de récoltes en 1882 et 1883 à cause des crevasses Scott et Morgan; ils n'ont, conséquemment, pas d'argent pour faire face à la calamité qui les frappe, pas de provisions ni pas d'argent pour en acheter; il s'ensuit qu'ils souffriront beaucoup à moins que le gouvernement ne les secoure bientôt.—Le grand Reuve qui appartient aux Etats-Unis est la cause de tous nos malheurs et nous attendons de l'assistance du Congrès. Ayons courage, les secours viendront.

—La crevasse Raccourci portera un coup terrible à M. A. J. Lacour, près de la résidence de qui elle s'est déclarée. Plusieurs de ses cabanes et d'autres de ses bâtisses ont été emportées; le courant rapide mine les piliers de sa belle maison neuve. M. Lacour et sa famille ont mes plus vives sympathies.

—Une grande partie des environs du Cane Brake est entièrement sous l'eau qui vient de l'Atchafalaya. Cette partie de la paroisse est habitée par des fermiers industrieux. Il est bien triste pour eux d'être inondés par l'Atchafalaya, après avoir tant travaillé et payé de si fortes taxes pour maintenir les levées Grosse Tête et Fordoche, sur la Fayale.

—Si le fleuve reste au même niveau jusqu'à ce que la crue des rivières d'en haut arrive jusqu'à nous, de nouvelles crevasses, craignons-nous, auront lieu. M. Hollman, sous-ingénieur des Etats-Unis, a autorisé M. P. B. Lynch d'employer trente hommes pour maintenir les levées, de l'extrémité inférieure de la levée Scott à la crevasse Morganza—distance d'environ neuf milles.

—M. S. H. Snowden est, jusqu'ici, parvenu à sauver les cannes de son habitation Nina.

La chambre criminelle de la cour de cassation, à Paris, vient de rendre un arrêté du plus haut intérêt pour l'industrie française.

Rejetant un pourvoi formé contre un arrêt de la cour de Chambéry, elle a décidé que le négociant français qui fait fabriquer à l'étranger les produits qu'il vend en France ne peut en aucun cas apposer sur cette fabrication étrangère la marque d'une fabrication française, car ce fait constitue le délit prévu par les articles 1er de la loi du 18 juillet 1824 et 423 du code pénale combinés:

Attendu que l'article 1er de la loi du 28 juillet 1824, édicté en vue de maintenir et de protéger la loyauté du commerce, prohibe d'une manière absolue et punit l'apposition, sur un produit industriel, du nom d'un lieu autre que celui de la fabrication, ou son apparition par suite d'une altération quelconque;

Que cette disposition ne s'applique pas seulement au fabricant; qu'elle atteint le marchand, commissionnaire ou débitant quelconque qui, sciemment, expose en vente ou met en circulation les objets marqués de noms supposés ou altérés;

Que les principes posés par cette loi ont été maintenus et confirmés par l'article 19 de la loi du 23 juin 1857, aux termes duquel tous produits étrangers portant, soit la marque, soit le nom d'un fabricant résidant en France, soit l'indication du nom ou du lieu d'une fabrique française, sont prohibés à l'entrée, exclus du transit et de l'entrepôt, et peuvent être saisis en quelque lieu que ce soit, à la diligence de l'administration des douanes, soit à la requête du ministère public ou de la partie lésée.

Dans l'espèce, le négociant avait introduit en France, par la gare de Modane, huit caisses de boutons fabriqués en Italie et appliqués sur des cartons revêtus de la mention "Nouveautés de Paris" ou "Modes parisiennes." Ces boutons avaient été, d'ailleurs, fabriqués en Italie, sur la commande du négociant, fabricant lui-même, avec des modèles envoyés de Paris.

La cour de Chambéry, saisie par le parquet d'une poursuite contre ce fabricant, l'avait condamné à l'amende "pour avoir sciemment mis en vente ou en circulation des objets marqués de noms supposés ou altérés par l'apposition sur ces produits industriels du nom d'un lieu autre que celui de la fabrication."

On écrit, de Strasbourg, à la *Germania*:

L'émigration des Alsaciens-Lorrains augmente journellement. La population est malheureuse et mécontente, sous le régime actuel, dont elle ne prévoit pas le prochain changement. Dans dix cercles sur vingt-deux, la population a diminué depuis 1870, bien que le nombre des Allemands immigrés ait été supérieur à celui des Français qui ont quitté le pays. Abstraction faite de l'option et du départ d'Alsaciens français pour la France, la Suisse, etc., l'émigration pour les pays transatlantiques ne fait que s'accroître. Dans le courant de l'année dernière, 3529 Alsaciens-Lorrains se sont embarqués à Brême, à Hambourg, à Anvers et au Hâvre. Beaucoup d'autres se sont embarqués à Marseille, à Orléans, etc.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—L'excursion à la Mer de Glace est toujours de mode; il est même plus que probable que les trains d'aujourd'hui et de demain y mèneront des voyageurs en nombre plus considérable encore. Ce seront en effet les dernières occasions de se donner ce plaisir. Ou le sait, c'est demain soir que se clôt l'engagement de Mlle Charlotte Thompson et de sa troupe.

Nous l'avons dit, le drame *Sea of Ice* succédera dimanche une pièce qui fera contraste. La comédie *Dence of Hearts* ne cause en fait d'émotion vive que le rire à gorge déployée. Elle est une succession non interrompue de situations et de mots très heureusement trouvés et qui sur toutes les scènes ont conquis le parterre.

Ajoutez que cette pièce, si gaie par elle-même, est encore égayée par l'entrain des sujets qui l'interprètent. Tout indique donc que l'Académie se fermera, comme elle s'est ouverte, sur un franc et productif succès.

M. Ben F. B. Hunter, établi depuis plusieurs années à la Baie St-Louis, vient d'y mourir à l'âge de 68 ans. M. Hunter a été autrefois lieutenant dans la marine des Etats-Unis. Il laisse une nombreuse famille.

Nous extrayons le passage suivant d'un fort beau discours que M. l'abbé Casgrain a prononcé, tout récemment, devant la société de St-Jean-Baptiste de Windsor, Canada—société composée de Canadiens-français:

Chaque peuple a son génie propre et distinct dont la langue est l'expression idéale. Elle le reproduit comme un miroir: je devrais dire peut-être avec l'exactitude de la photographie. Selon que le génie d'un peuple est énergique, nébuleux ou lucide, sa langue est nerveuse, obscure ou lumineuse. Or, vous savez quelles sont les qualités distinctives du génie français; c'est par excellence la précision, la clarté et la délicatesse; telles sont aussi les qualités de la langue française. Aucune langue moderne n'est plus précise, plus claire ni plus délicate; elle est reconnue pour la plus parfaite des langues vivantes; c'est la langue de la haute civilisation. Elle est devenue la langue officielle, la langue diplomatique des peuples.

Vous le savez, si un traité d'alliance, de commerce ou autre se conclut entre deux nations, c'est en langue française qu'il est rédigé. La seule de ces précieuses qualités et de sa perfection, les étrangers lui ont attribué un qualificatif qu'ils ne donnent à aucune autre langue, ils l'appellent habituellement la belle langue française. C'est aussi la langue des princes et des rois, la langue des cours européennes. A la cour de St-Pétersbourg comme à celle de Madrid; à la cour de Berlin comme à celle de Londres, on parle français comme à Paris. En Europe, on ne considère pas qu'un homme ait reçu une éducation complète s'il n'est pas familier avec la langue française.

N'en avons-nous pas eu des preuves et n'en avons pas encore parmi les plus hautes personnages de notre politique? Les journaux du Canada vous ont dit d'où quel beau français parlent le marquis et la marquise de Lansdowne, quel excellent français parlaient roi le marquis de Lorne et Lord Dufferin aussi bien que leur entourage officiel. Eh bien! Messieurs, voilà la langue que nous avons l'avantage, je dirai même, l'honneur de parler. C'est après la religion le plus bel héritage que nous ayons reçu de nos ancêtres. Est-il surprenant après cela que les Canadiens-Français tiennent à conserver l'usage de leur langue? C'est une des missions que s'est données la société de St-Jean-Baptiste et particulièrement la vôtre, Messieurs. Vous avez compris que nous avons un double motif d'en conserver l'usage: un motif d'honneur et un motif d'intérêt.

Un motif d'honneur, ce que je viens de vous dire vous l'indique assez; un motif d'intérêt, car cette connaissance vous donne, dans le milieu où vous vivez, une force et une supériorité que n'ont pas la plupart de ceux qui nous entourent. On a dit avec raison qu'un homme qui parle une langue possède la force d'un homme, mais que celui qui parle deux langues possède la force de deux hommes. En conservant l'usage du français dans vos familles, vous assurez très souvent un héritage à vos enfants, un double moyen de gagner leur existence. Regardez autour de vous et comptez, si vous le pouvez, le nombre de Canadiens-Français qui ont obtenu des situations lucratives et honorables, précisément parce qu'ils parlaient le français.

Je ne veux indiquer ici que deux moyens pratiques de conserver parmi vous l'usage de la langue française: c'est de veiller avec un grand soin à ce qu'elle soit enseignée dans vos écoles aussi bien que l'anglais; et ensuite d'insister à ce qu'un seul de chaque famille ou parte habituellement le français. Par ces deux moyens vous serez sûrs que vos enfants grandiront avec l'habitude de la langue maternelle. Cernés comme vous l'êtes par des populations qui ne parlent guère que l'anglais, vos enfants ne peuvent manquer de l'apprendre hors du logis, où ils n'entendent presque continuellement que cette langue.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 9 avril:

Le fleuve a baissé encore de quelques pouces, cette semaine, et a atteint un point qui permet de juger des dégâts que les lames ont faits aux crêtes des levées. La situation s'est, cependant, bien améliorée et les craintes d'une inondation désastreuse disparaissent peu à peu. Il serait imprudent cependant, en vue du danger qui encore nous menace, de cesser entièrement de surveiller les levées. On nous dit que bon nombre d'habitants se proposent de convoquer un meeting dès que le fleuve sera rentré dans son lit pour prier la prochaine législature de passer une loi défendant de couper les levées ou d'y insérer des dalles à rix. La mesure, on nous semble, serait un peu sévère. Cependant, quand on envisage les trop nombreux désastres occasionnés cette année par les dalles à rix et les ouvertures dans les levées, on sent que le présent système est défectueux et qu'il requiert des modifications pour éviter à l'avenir la répétition de ces désastres.

—Les quelques journées chaudes que nous avons eues ont un peu activé la végétation, et le plant de canne commence à bien marquer les range. Quant aux souches, chacun s'accorde à dire qu'elles feront défaut cette année.

—Depuis dimanche dernier la compagnie du M. V. Railroad a mis deux trains à passagers à la disposition du public.

Le nouveau train arrive de la Nouvelle-Orléans à Convent Station le matin à 10 heures et revient de Baton Rouge le soir à 7 heures 45 minutes. Il n'y a eu jusqu'à présent aucun changement pour ce qui concerne le train régulier.

Le restaurant du Sénat des Etats-Unis est devenu le véritable rendez-vous de tout le capitole. C'est un homme de couleur, John Francis, qui en a la direction. La cuisine y est de premier ordre. C'est là que vont, de préférence, les représentants, pour prendre leur lunch, et les sénateurs en sont très fiers. C'est M. Edmunds qui a donné à John Francis la jouissance du restaurant, avec une somme de six à sept mille dollars, pour l'indemniser de ses frais.

En général, les sénateurs n'y font pas grande dépense; beaucoup d'entr'eux se contentent de boire du lait et de grignoter un biscuit. Il faut dire que le lait est délicieux; c'est presqu'entièrement de la crème. MM. Morrill, Hoar et Ingalls ne prennent pas autre chose. M. Platt ne se fait jamais servir que du thé, M. Vest, au contraire, a la passion des huîtres, qu'il arrose d'un bon verre d'ale. M. Perry Belmont a le même goût d'huîtres que M. Vest; on ne dit pas quelle est sa boisson favorite.

Ce sont les gens du dehors qui font la fortune du restaurant; ils prennent généralement des mets exquis, qui se paient cher et, par conséquent, rapportent beaucoup.

John Francis a fait une remarque très juste, mais qui n'est pas nouvelle—c'est que ce sont presque toujours les plus pauvres qui se montrent les plus généreux.

Bien que les sénateurs ne soient généralement pas fort libéraux envers les garçons de salle, il y a des exceptions: M. Frye, par exemple, M. Garland, M. Logan, quand il est en belle humeur, mais, en général, les grus pourboire viennent des étrangers.

Une définition, en passant:

Délicatesse: la fleur de l'honnêteté.

Il y a des honnêtetés qui ne fleurissent jamais.

Les progrès de la fabrication des clous et pointes sont tout récents, et dûs entièrement au génie inventif de l'Américain. La perfection et la rapidité avec lesquelles se font ces clous et pointes, sont presqu'incroyables. Il y a, à Taunton, Massachusetts, une grande fabrique qui fait marcher constamment de 200 à 300 machines. Tous les mouvements sont presque automatiques. Pourtant, pour alimenter ces machines de fils et de lames de fer, pour finir et emballer tous ces produits, il ne faut pas moins de 300 à 400 ouvriers habiles et attentifs.

De chacune des machines, il tombe 600 pointes à la minute, toutes parfaitement finies; si la tête, ni la pointe ne laissent à désirer, et il n'y a qu'à les recuire pour leur donner cette couleur bleue, si agréable à l'œil. Elles sont très recherchées par les meilleurs ouvriers.

Il ne faut pas s'étonner de ce qu'il y ait si souvent des méprises dans l'administration des postes, aux Etats-Unis, et qu'il s'y égare, par an, 4,000,000 de lettres. Il y a, dans l'Union, tant de localités qui portent le même nom. En voici une liste, qui est curieuse:

Il y a 9 Philadelphie, 8 Pittsburg, 18 Brooklyn, 11 Boston, 5 Baltimore, 16 Buffalo, 17 Burlington, 17 Charleston, 4 Chicago, 8 Cincinnati, 10 Cleveland, 19 Columbus, 25 Dayton, 5 Detroit, 2 Indianapolis, 15 Louisville, 8 Memphis, 3 Milwaukee, 14 Nashville, 5 Omaha, 24 Portland, 15 Quincy, 22 Richmond, 25 Springfield, 15 St-Joseph, 4 St-Louis, 12 St-Paul, 7 Toledo, 30 Washington, 13 Wilmington, 28 Williamsburg.

Mme Mackay, femme du millionnaire américain, est, en ce moment, l'objet de toutes les curiosités, et elle les mérite par toutes les qualités qui la distinguent, par le goût exquis qu'elle déploie dans les choses d'art.

Sa collection de bijoux est très rare; il n'y a guère que les têtes couronnées qui en aient de plus belles. Les pierres sont admirablement montées. Ce qu'il faut citer, tout d'abord, dans sa collection, c'est la rarissime de saphire que l'on a tant vantée, en 1878, alors qu'elle était exposée par M. Bouchron, célèbre joaillier de Paris; elle vaut $300,000, et constitue le diadème, les bracelets, l'anneau, les boucles d'oreilles et le collier. Le collier est double; la première rangée est composée de saphire entremêlés de diamants carrés, s'adaptant étroitement au cou; l'autre rangée est plus large, et supporte un pendant composé d'un énorme saphir, d'une couleur et d'une eau merveilleuses, et entouré de gros diamants. Cette pierre a la grosseur d'un œuf de pigeon coupé en travers et formant un ovale parfait. On l'évalue à $30,000.

Vient ensuite une parure en perles, se composant du collier, des bracelets et du diadème. Le collier a cinq rangées; les perles de la dernière sont énormes, et celles de la rangée supérieure, les petites, ont la grosseur d'un gros pois. Chaque perle est de première qualité. On ne y remarque pas un seul défaut. Le fermoir est un saphir enrichi de diamants.

On voit avec quel goût Mme Mackay sait faire usage de son argent.

Les tables que contient le second volume du recensement sur les manufactures de l'Union, donnent une évaluation séparée de la puissance motrice par l'eau et par la vapeur, ainsi que le nombre de chevaux de force employée dans chaque fabrique. Il y a en tout, aux Etats-Unis, $3,410,837 chevaux de force en fonctions, dont 1,225,379 par eau, et 2,185,458 par vapeur; 1,593,195 sont employés dans les moulins à farine et les scieries; le reste, c'est-à-dire, 1,817,708, dans les manufactures proprement dites. Il est bon de faire cette distinction entre les deux grandes branches de l'industrie américaine. Si importante que soit celle de la mouture du blé du maïs, et autres grains transformés en farine ou en pâte; et bien qu'elle rapporte un plus gros revenu, chaque année, elle n'entre pas dans ce qu'on appelle généralement la manufacture.

Le sciage de bois en planches propres à la charpente, a aussi beaucoup d'importance, mais il ajoute peu à la valeur des bois transformés par la main de l'homme, dans les scieries.

La Pennsylvanie emploie, à elle seule, 354,744 chevaux de force, dans les manufactures proprement dites. C'est le premier Etat de l'Union, sous ce rapport. Vient ensuite New-York, avec 280,099; puis le Massachusetts, avec 279,114; l'Ohio, avec 142,852; le Connecticut 104,575. Les autres Etats en ont chacun moins de 80,000.

Audessous du Maryland, les manufactures de grains et les scieries emploient plus de chevaux de force que les manufactures.

Pour les scieries et la mouture, New-York tient la tête de la liste, avec 176,271; après, viennent la Pennsylvanie, avec 158,067, le Michigan, avec 128,487; l'Ohio, avec 119,573.

Le Michigan produit plus de bois de charpente qu'aucun autre Etat de l'Union. Ses mines de cuivre ont donné, en 1883, 60,000,000 de livres de métal raffiné. Le fer et le sel du Michigan sont de qualité supérieure. Aucun pays n'en fournit en plus grande quantité; aucun n'est mieux situé et ne possède plus de faciles communications pour transporter, à peu de frais, ses produits sur les marchés étrangers.

Les serres de la Maison Blanche sont une des merveilles de Washington. Elles ne contiennent pas moins de 20,000 plantes, choisies dans la flore du monde entier. Chaque jour, 300 d'entr'elles sont de service dans les différents salons de la résidence présidentielle.

Les jours de réceptions officielles et de dîners d'apparât, chaque chambre est décorée de fleurs, de plantes, d'arbustes. Il n'y a d'exceptés que le grand salon de l'Est, qui sert aux réceptions publiques. En voici la raison, suivant le jardinier en chef du palais:

Il paraît que les visiteurs, dont chacun se considère, sans doute, comme un souverain, avaient pris l'habitude d'emporter les fleurs, et même les pots qui les contenaient.

Le jardinier en chef reçoit $1400 par an; il a, sous lui, un assistant à $75 par mois, deux ouvriers à $45 et trois autres à $1 25 par jour.

Le crédit affecté à l'entretien des serres, jardins et pelouses de la Maison Blanche, est de $5,500.

Nous lisons l'*American Protectionist*, de New York, les réflexions suivantes, qui méritent d'être relevées:

Les élections locales, dans le New Jersey, ont donné aux républicains des gains considérables. Il faut attribuer cette victoire au dégoût général que provoque, au sein des masses laborieuses, le bill de réduction du tarif, qui est une menace pour leurs salaires.

Après les arrêtements qui leur arrivaient du New Jersey, dans l'Est, du Kansas, dans l'Ouest, et que leur donnent les fermiers et les ouvriers des manufactures, il faut que les meneurs libre-échangistes du parti démocrate soient bien aveugles pour persister, avec M. Morrison, dans la guerre qu'ils font au travail national.

Voici la valeur des engrais consommés dans trois des principaux Etats du Sud: Géorgie, pour 6,000,000 d'acres, 100,000 tonnes; Caroline du Nord, pour 4,663,000 d'acres, 80,000 tonnes; Virginie, pour 3,500,000 acres, 40,000 tonnes.

M. H. F. de Bardeleben, de Birmingham, Alabama, va faire bientôt construire deux hauts fourneaux de 100 tonnes de capacité, à Elyton, même Etat. Il doit fournir à la Compagnie Phillips et Buttorff pour $2,000,000 de fer en gueuse, 50 tonnes, par jour, à Elyton même, et 20 tonnes, par jour, à Nashville.

Elyton est à quelques milles de Birmingham, plus près des mines de Pratt.

Par suite de contrats entre M. de Bardeleben et MM. Phillips et Buttorff, des hauts fourneaux, ainsi que des fonderies de fer, doublant de véritables produits artistiques, vont se multiplier dans le voisinage et enrichir le pays.

Nous lisons, dans le *Temps*, de Paris du 26 mars.

Dès maintenant, on peut affirmer que la question de Madagascar est entrée dans une phase nouvelle. Le gouvernement puisera dans le sentiment non équivoque de la Chambre un surcroît d'autorité qui lui permettra de maintenir plus efficacement les droits qu'il tient des traités. Dans chacun des discours prononcés à la tribune, il se rencontre des suggestions dont il pourra tirer un excellent parti. M. de Lanessan, dans son énumération des éléments étrangers qu'il peut être utile d'appeler à concourir à la colonisation et à la mise en valeur de Madagascar, n'a peut-être pas assez tenu compte des éléments nationaux que nous avons sous la main, là, dans la mer des Indes, à quelques heures de la grande île, mais nous pensons qu'on pourrait profiter de l'excellent conseil qu'il donne au gouvernement de s'en rapporter un peu plus dans cette nouvelle entreprise à l'initiative individuelle et collective des éléments colonisateurs eux-mêmes. Bien que l'ouverture de Madagascar à l'activité commerciale, industrielle et agricole de la France intéresse à un très haut point la métropole elle-même, les premiers intéressés au succès d'une entreprise dont il serait certainement les premiers bénéficiaires sont nos concitoyens de la Réunion.

Qu'on leur laisse cette liberté d'action et d'initiative dont parlait M. de Lanessan, et nous sommes convaincus qu'ils ne tarderaient pas à réunir les ressources nécessaires, en hommes et en argent, pour réaliser la première et la plus importante partie du programme, l'établissement de noyaux importants de population civilisée sur des points déterminés de l'île et la protection de ces points contre toute attaque des Hovas. La chose paraît d'autant plus facile que, les établissements français de Madagascar ayant toujours été considérés légalement comme des dépendances de la Réunion c'est en quelque sorte une mission de police intérieure, qui pourrait être délégués à cet effet au gouverneur et aux corps constitués de la colonie. L'appui de la station navale ferait le reste, en ajoutant que la solution des diverses questions qui se rattachent à la reconstitution de l'armée coloniale permettrait à la métropole d'intervenir plus efficacement. Il ne faut pas oublier que tous nos établissements les plus prospères aux Antilles comme dans la mer des Indes, ont été créés dans des conditions à peu près semblables.

L'osservatore romano, organe du Vatican, a publié, le 25 mars, un article dans lequel il s'exprime en ces termes:

"Les journaux qui ont parlé ces jours-ci du départ du pape n'ont généralement pas été bien compris. Ils parlaient de la possibilité, pour le pape, d'être un jour forcé de partir, mais ils ne parlaient point d'un départ prochain.

"L'époque ne dépend point du pape, mais du gouvernement italien. Le jour où le pape verra sa dignité par trop compromise, sa liberté par trop entravée, il brisera le cercle qui l'étreint, et, comme l'ont fait tant de ses prédécesseurs, il cherchera ailleurs un asile plus libre, plus sûr. Il fera comme vient de faire la Propagande

"Partout où il ira, il emportera avec lui l'Eglise. Le coin de terre où il serait retenu deviendra le centre du monde. De même qu'un simple village servant d'asile au pape acquerrait une importance universelle, ainsi son départ priverait Rome de toute grandeur."

Après avoir rappelé les principaux griefs de la papauté contre le gouvernement italien, l'*Osservatore* conclut ainsi:

"Si le pape continue de rester à Rome, c'est uniquement pour épargner à Rome et à l'Italie, qu'il aime beaucoup, les très graves dommages moraux et matériels qu'elles ressentiraient si elles ne vivaient plus à l'ombre bienfaisante de la chaire de Saint-Pierre.

"Le pape exilé et errant provoquerait une explosion d'enthousiasme parmi les peuples même les plus insensibles et les pousserait à de magnanimes entreprises. Malheur alors à ceux qui auraient rendu le pape exilé et errant!

"Précisément à cause de cela, le pape ne franchit pas le seuil du Vatican. Avis à ceux que cela peut intéresser."

L'industrie fait de rapides progrès en Californie, même dans les petites villes, telles que Benicia. On y compte trois grandes tanneries pouvant livrer 12,000 peaux par mois. Il y a 20 ans, il ne s'y trouvait qu'un pauvre établissement travaillant sur un capital de $4,000 à $5,000; aujourd'hui, les trois tanneries représentent une valeur de plus de $500,000. On voit, dans cette toute petite ville, si active, une fabrique d'instruments aratoires.

Racines grecques.

Un lycéen naturaliste, invité à donner l'explication du surnom de Chrysostome donné à Saint-Jean l'évêque, répliqué un instant, et, avec la modestie qui sied au talent, répond:

Ca veut dire: Saint-Jean Gaulé-d'Or!

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la rue St Charles.—Cois Gordelet et Huitième—Nouvelle Orléans 10 avril 1884—A une réunion spéciale des Directeurs de cette compagnie tenue ce jour, un dividende de deux pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir du lundi: 21 avril 1884.

V. RIVIERE
Secrétaire.

11 avril—13, 20

Germania Saving's Bank.—No 31 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1884.—M THEO HATRY ayant donné sa démission comme caissier de cette Banque à la réunion régulière du Conseil de Direction, tenue le 9 courant, M. ADOLPHE BLAFFER a été unanimement élu pour le remplacer.

H. ZUBERBIER,
Président.

11 avril—1f

THE SOUTHERN Insurance Company Of New Orleans.

BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP

Capital - - -	$300,000 00
Actif - - - -	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine

Aux taux les plus bas,

allous l'escompte habituel, et en sus, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi ceux ses assurés, actionnaires ou non.

Les pertes sont équitablement ajustées et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER,
Président.

H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire. 22fév—6m PP

HABILLEMENTS

Pour Première Communion et Confirmation.

On sollicite l'attention toute particulière du public sur un choix attrayant de

Vêtements pour Première Communion et Confirmation

Que renferme notre section de Vêtements

C'est le choix le plus élégant que l'on puisse trouver en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Paletots alpaca gros grain..... } $3 50
Pantalons coutil blanc..... }
Gilet coutil blanc et cravate..... }

CHEZ

MICHEL LION & CIE.,
195, 197, 199 Decatur (autrefois Vieille Levée) coin Ste Anne.

6 av—1m 2f par sem—Merc. dim

Blanc JOS. VELLEIO, successeur de Mme Fabio, 206 rue Chartres, entre St Philippe et Ursulines, invite respectueusement les dames clientes et le public en général à venir admirer les nouveautés de modes qu'elle vient de recevoir et qui se distinguent par un cachet d'originalité de bon goût. Ces articles sont: fermoes de chapeaux en paille, fleurs, rubans, et maints autres articles qui se vendent à des prix très réduits.

31mars—2m, D. J

Vaccination.

Mme VERGEZ, Sage-femme, prévient les dames de sa clientèle qu'elle vaccine, tous les samedis, à midi précis, à son domicile, rue Royale, 189, entre Ste Anne et Dumaine.

20mars—1mois jos nom dim PP

Vaccination.

Mme WEBER, remplaçante de Mme Bouquet et Degrust, a l'honneur d'informer qu'elle vaccine tous les JEUDIS, de 1 heure à 3 heures. 147 rue des Remparts.

27mars—1mois—o.Dim.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.
Porto de Sande